

J'Y VOIS CLAIR LUDIVINE PONCIAU

Pourquoi une IPPJ mixte et ouverte à Forest ?

Située sur la commune de Forest, la septième institution en Belgique francophone accueillera une trentaine de jeunes en régime ouvert. Des filles et des garçons. Aujourd'hui, un ado placé sur deux est originaire de la Région bruxelloise. Grâce à une salle de sport commune, ils côtoieront d'autres jeunes du quartier.

Forest, sa prison... et son IPPJ. D'ici fin 2019-début 2020, une trentaine de jeunes ayant commis des faits qualifiés d'infraction intégreront l'IPPJ bruxelloise. Le lieu précis avait été tenu secret : c'est finalement à deux pas de Forest National, dans les locaux de l'ancien Athénée Victor Horta, 150 chaussée de Bruxelles, que le ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles en charge de l'Aide à la Jeunesse, Rachid Madrane, et le bourgmestre de Forest, Marc-Jean Ghyssels, ont dévoilé le projet. Forest qui, faut-il le rappeler, compte déjà une prison sur son territoire. « Ça peut sembler étrange qu'un bourgmestre accepte d'accueillir une IPPJ, a amorcé le maire, Mais le projet était positif. »

Un jeune sur deux est Bruxellois. À ce jour, toutes les institutions publiques de protection de la jeunesse se situent en Wallonie : Braine-le-Château, Fraipont, Wauthier-Braine, Saint-Hubert, Jumet et Saint-Servais. Or, 50 % des jeunes qui y résident sont originaires de la Région bruxelloise. Pour Rachid Madrane – qui avait fait de ce projet d'IPPJ urbaine l'une de ses priorités – l'absence de places d'accueil à Bruxelles était un problème « depuis des dizaines d'années ». Pour les familles de ces jeunes qui ont dérapé, le déplacement en transports en commun jusqu'à l'IPPJ peut parfois prendre une journée entière. Et peser lourd sur le budget. Alors que « la famille est un intervenant majeur pour la réinsertion du jeune », souligne le ministre.

Du pavillon à la ruche. Les six IPPJ de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont organisées en pavillons et nichées dans de grands espaces. Elles accueillent 246 jeunes au total. Une telle disposition était évidemment impossible à mettre en place en milieu urbain. À Bruxelles, où les jeunes évolueront en régime ouvert, chacune des trois sections (2 pour les filles, 1 pour les garçons) disposera de deux étages dans l'ancien athénée. L'internat, lui, accueillera un

service d'accompagnement post-institutionnel (API) de 20 places (16 garçons et quatre filles). Le domaine, d'une surface nette de 3.000 m² disposera, après les travaux, d'un parc de 608 m² et d'une salle de sport de 250 m². Celle-ci pourra d'ailleurs être utilisée par les associations de la commune. Ce qui, estime le bourgmestre de Forest, permettra également aux jeunes placés de rencontrer d'autres publics, ce qui est un plus pour leur réinsertion. Le projet prévoit également la création de quatre kots « d'essai à l'autonomie ».

Les travaux de rénovation débuteront fin 2017, pour un budget de 8 millions d'euros. Bien que calqué sur le modèle espagnol, où la mixité est de mise dans les institutions pour jeunes ayant commis des infractions, il n'est pas prévu que les filles et garçons se côtoient librement. Les sections sont clairement délimitées.

De l'ordre dans les projets. À l'heure actuelle, chacune des IPPJ peut développer un ou plusieurs projets pédagogiques « qui sont souvent plus juxtaposés qu'articulés les uns avec les autres ». Tous ces projets vont être harmonisés pour mieux répondre à un travail éducatif individualisé.